

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Immigration : de quoi les Québécois ont-ils peur ? Immigration: what are Quebecers afraid of? Inmigración: qué temen los quebequenses?

Myriame El Yamani, Danielle Juteau et Marie McAndrew

Numéro 30 (70), automne 1993

L'insécurité. La peur de la peur

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1033664ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1033664ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

El Yamani, M., Juteau, D. & McAndrew, M. (1993). Immigration : de quoi les Québécois ont-ils peur ? *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (30), 61–70.
<https://doi.org/10.7202/1033664ar>

Résumé de l'article

L'article se propose d'explicitier l'équivocité de la notion d'insécurité en analysant les cinq grandes peurs des Québécois face à l'immigration : peur d'être envahi, de se faire voler « sa job », d'être incapable d'intégrer les nouveaux arrivants, des affrontements interethniques, de la perte d'identité. Il apparaît que le propre de l'insécurité est de jouer avec des mots à double sens, de généraliser la peur en plusieurs lieux du social et de garder le caractère éminent et omniprésent de la menace. Il y a une impossibilité de fixer une cible à l'insécurité. L'article s'interroge notamment sur le rôle des médias dans la vulgarisation de ces peurs. Si les discours médiatiques ont réussi à désapproprier le corps social de sa possibilité de dramatisation, l'insécurité, avec ses multiples peurs, continue, elle, à animer une forme dégradée des rapports sociaux. C'est dans cette perspective que sont analysés les enjeux et les défis de l'immigration pour la société québécoise.

Immigration : de quoi les Québécois ont-ils peur ?

Myriame El Yamani, avec la collaboration de Danielle Juteau et de Marie McAndrew

Les peurs qui sont associées à l'immigration dans notre société pourraient devenir les signaux d'une dégradation du social, d'une société en « crise » politique, morale, économique. Pourtant, l'immigration n'est qu'un volet parmi d'autres de l'internationalisation des sociétés et des économies. Les immigrants, comme on les appelle ici (en Europe, ils sont perçus comme des immigrés, ce qui suppose un état et non une volonté d'immigration), ne rentreront pas chez eux. Alors, de quoi avons-nous peur ? Pourquoi avons-nous peur ? Quels types de discours engendrent ces peurs ? S'agit-il d'un « vol de langage », dans le sens où Barthes définissait le mythe, d'une manière de provoquer la rumeur et de définir des pratiques sociales, ou encore d'un « remarquage » des frontiè-

res ethniques au sein de la société d'accueil ?

Tandis que l'Europe des Douze restreint l'exercice du droit d'asile (accords de Schengen), renforce la répression contre les « clandestins » et a quelques difficultés à intégrer ses communautés immigrées (Manço, 1992), qu'en est-il de la situation au Québec et au Canada ? Selon un très récent sondage effectué par Angus Reid-Southam¹,

57 % des Canadiens considèrent que les groupes minoritaires doivent s'efforcer d'être plus comme les autres Canadiens plutôt que de chercher à conserver leur culture et leur langue d'origine ; 26 % des personnes interrogées croient que les non-blancs risquent de nuire au tissu social de la société canadienne, 47 % trouvent que le Canada laisse entrer trop d'immigrants. Par ailleurs, 42 % des répondants ne pensent pas que les immigrants récents devraient avoir autant voix au chapitre que les Canadiens de naissance dans le fonctionnement du

Canada ; 24 % pensent que le Canada devrait laisser entrer plus d'immigrants blancs et moins de non-blancs et 13 % estiment que le Canada s'en trouverait mieux si tous les immigrants récents retournaient dans leur pays d'origine.

Bien qu'il faille manier avec beaucoup de prudence ce genre de sondage très conjoncturel, ne serait-ce que parce que les questions sont en général très dirigées et n'impliquent que des réponses binaires², le discours qui s'y rattache reste tout de même symptomatique d'un malaise social et peut contribuer à perpétuer certaines peurs. En fait, l'emprise des discours de l'insécurité sur la parole, sur les modes d'échange social, sur la réalité manifeste de certaines agressions tend le plus souvent à imposer des stéréotypes de raisonnement qui finissent par neutraliser l'ambivalence sur laquelle



62

se fonde la peur. Il ne s'agit pas de nier des faits réels d'agression, comme les cambriolages, les agressions dans les lieux publics, pour une femme la peur d'être violée ou de se promener le soir toute seule, ni même la peur que peut susciter l'autre, l'étranger, mais de voir que si certains de ces faits viennent conforter les discours entendus dans notre société sur l'insécurité, ils ne modifient jamais l'argumentation et la logique sur lesquelles se construisent les peurs.

Plutôt que de comprendre l'insécurité par ses causes, ce qui finit par poser ce phénomène comme un problème à résoudre et par désigner des boucs émissaires (l'État, la société, les médias, etc.), il nous paraît plus intéressant de tenter de saisir l'insécurité par son imaginaire, c'est-à-dire de déchiffrer les structures de sens qui commandent les discours politiques et médiatiques ou les commentaires qui circulent dans les lieux du social. Cette démarche ne signifie pas qu'il faille évacuer les discours qui tentent d'expliquer ce phénomène d'insécurité, mais seulement qu'il faut éviter d'en réduire l'ampleur et la complexité. Par exemple, si la notion de seuil de tolérance, souvent appliquée aux étrangers et à l'immigration dans nos sociétés occidentales, permet de formuler les

problèmes relationnels entre communautés en termes purement quantitatifs, elle n'en occulte pas moins les rapports sociaux réels, en particulier les antagonismes et les rapports de domination qui traversent la société et qui renforcent l'image d'une unité nationale que « trop » de pluralité risquerait de compromettre³. Dans un premier temps donc, nous donnerons un bref aperçu de l'immigration au Québec et au Canada depuis une vingtaine d'années, puis nous analyserons les « cinq grandes peurs des Québécois face à l'immigration » pour expliciter l'équivocité de l'insécurité. Nous reprenons ici le titre de l'émission « Première Ligne », diffusée sur Radio-Québec le 9 janvier 1989, qui définissait ainsi, par ordre d'importance, les peurs des Québécois : celle d'être envahis, celle de se faire voler « leurs jobs », celle d'être incapables d'intégrer les nouveaux arrivants, celle des affrontements ethniques et enfin celle de perdre leur identité. Cette manière de parler de l'immigration renforce la série d'équivalences bien connue : crise égale chômage, égale délinquance ou immigration, égale insécurité⁴, alors qu'il ne s'agit, comme nous le verrons, que d'une figure de rhétorique amalgamant des faits qui, somme toute, sont à dissocier. Ensuite nous tenterons de voir quels sont

les enjeux et les défis de l'immigration pour la société québécoise. En particulier, nous nous interrogerons sur le rôle des médias dans la vulgarisation de ces peurs. Les médias permettent-ils une meilleure intégration des immigrants dans la société d'accueil ou au contraire renforcent-ils les préjugés à leur égard ?

Une immigration stable, voire plus faible que dans les années cinquante

Paradoxalement, le Québec et le Canada ont reçu moins d'immigrants au cours de la dernière décennie que durant les années cinquante. Comme le montre le tableau 1, le nombre d'immigrants de 1991 n'égale pas encore celui de 1957, même si depuis 1987 une remontée importante est à signaler. Mais il faut remarquer que, contrairement à ce qui se passe dans certains pays d'Europe⁵, le pourcentage de la population immigrante par rapport à la population totale est deux fois plus élevé au Québec et pratiquement quatre fois plus au Canada que dans la Communauté européenne. Cependant, selon les données du recensement canadien (Statistique Canada), le pourcentage de cette population immigrante par rapport à la population totale est resté stable depuis vingt ans⁶.

Le tableau 2, qui présente l'évolution de l'immigration au Québec de 1968 à 1991 selon le continent de naissance des arrivants, illustre bien l'importance des changements quant au pays d'origine des immigrants. Si, en 1968, l'Europe remporte la palme, avec près de 62 % des immigrants, en 1991, l'Asie fournit 50 % des immigrants. Les ressortissants de l'Amérique viennent en troisième position, leur nombre ayant sérieusement chuté aux alentours de 1980 pour revenir

en 1991 à peu près au même niveau qu'en 1974. Les arrivées d'Afrique sont à peu près stables, avec une légère augmentation depuis les trois dernières années. Il reste que si on additionne l'immigration de l'Afrique, de l'Amérique centrale et du Sud et de l'Asie, on constate que presque 70 % de l'immigration est issue de pays du Tiers Monde depuis 1968. Il faut noter que cette population immigrante est très bipolarisée au Québec quant au niveau d'éducation⁷. Enfin, il faut mentionner qu'au Québec et au Canada l'immigration est un phénomène essentiellement urbain. C'est Toronto qui, en 1991, accueillait le plus d'immigrants (28 %), suivie de près par Montréal (20 %) et Vancouver (11 %). En ce qui concerne le Québec, c'est la région de Montréal qui, en 1990, continue d'attirer la majorité des immigrants, avec 90 % du mouvement migratoire international, la région de Québec venant au second rang, loin derrière, avec 4 % des entrées internationales.

Il semble que l'évolution statistique de la composition ethnique de l'immigration soit liée à l'évolution des politiques canadiennes et québécoises d'immigration, de même qu'à l'évolution internationale en matière d'immigration, comme le soulignent plusieurs études (GRES, 1993; Juteau et McAndrew, 1992; McAll, 1991). La politique canadienne d'immigration sera d'abord fondée sur l'idéologie de l'anglo-conformité et de la préférence ethnique, et ce n'est qu'en 1967 qu'on passera définitivement à des critères plus socio-économiques pour sélectionner les immigrants (Juteau, 1986). L'adoption de mesures visant à institutionnaliser le pluralisme normatif au Canada (loi sur les langues officielles en 1969 et

TABEAU 1 — Immigrants admis au Québec et au Canada, 1946-1991^a

	Québec	Canada	% au Québec par rapport au Canada
1946	9 712	71 719	13,5
1950	13 575	73 912	18,4
1957	55 073	282 164	19,5
1960	23 774	104 111	22,8
1967	45 717	222 876	20,5
1970	23 228	147 713	15,7
1980	22 538	143 117	15,7
1985	14 884	84 302	17,7
1990	40 742	214 230	19,0
1991	51 420	229 730	22,4
1946-1991	1 210 045	6 415 848	18,9

a. Sources : CEIC et MCCI. 1991 : données préliminaires.

TABEAU 2 — Immigrants admis au Québec, selon le continent de naissance, 1968-1991^a

	Afrique		Amérique		Asie		Europe		Océanie		Total
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	(100 %)
1968	4 050	11,4	4 960	14,0	4 262	12,0	21 987	61,9	245	0,7	35 506
1974	3 004	9,0	12 641	37,8	5 634	16,8	12 054	36,0	124	0,4	33 458
1980	1 495	6,6	4 127	18,3	11 477	50,9	5 398	24,0	41	0,2	22 538
1990	4 940	12,1	7 143	17,5	22 065	54,0	6 665	16,3	29	0,1	40 842
1991	6 346	12,3	12 305	23,9	25 755	50,1	6 964	13,5	50	0,1	51 420
(TOTAL période)	56 101	9,3	158 459	26,2	199 729	33,0	188 294	31,1	2 084	0,3	604 671

a. Source : MCCI. 1991 : données préliminaires.

politique du multiculturalisme en 1971) influencera les orientations que se donnera le Québec (en 1978, l'entente Couture-Cullen permet au Québec de sélectionner lui-même ses immigrants; en 1991, l'entente McDougall-Gagnon-Tremblay lui donne un pouvoir exclusif sur la sélection des indépendants). L'énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration (décembre 1990) propose une politique de rapprochement interculturel et introduit l'expression « Québécois des communautés culturelles ».

Les débats actuels sur les rapports ethniques au Québec et au Canada s'expriment ainsi sous forme d'enjeux sociaux traversant des frontières géographiques et juridiques, mais aussi identitaires et sociales. La modification ou le chevauchement de ces frontières entraîne une restructuration sociale et surtout s'accompagne des discours de légitimation de certains groupes sociaux pour le contrôle de l'État. C'est à partir de ces discours qu'entrent en jeu les peurs face à l'immigration. Il s'agit moins de

savoir si ces discours sont de droite ou de gauche, ou bien fédéralistes ou indépendantistes que de réfléchir à la question de savoir à qui profite l'insécurité, question susceptible d'être généralisée à tous les lieux du social où le couple sécurité-insécurité instaure du pouvoir. C'est sur la construction de ce phénomène de l'insécurité face à l'immigration que nous allons maintenant nous pencher.

Les cinq grandes peurs des Québécois face à l'immigration

L'année 1989 a été particulièrement fertile en peurs face aux « autres », étrangers, immigrants, réfugiés, etc. Évoquons tout d'abord le célèbre et très controversé documentaire « Disparaître », de Lise Payette, diffusé à Radio-Canada le 12 février 1989. Ce reportage éminemment politique se porte à la défense des « vieilles souches québécoises », blanches, francophones et catholiques, menacées de disparaître par les effets de la dénatalité et de l'immigration. Ici, deux boucs émissaires : les femmes québécoises, qui ne font pas assez d'enfants, et les immigrants-envahisseurs, qui occupent une partie grandissante du territoire montréalais. Tout au long du documentaire, et malgré la ten-

tative avortée de comparer le Québec à des pays comme la France, l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis, on assiste à un amalgame de discours où l'immigration est tour à tour associée à la violence, à des troubles sociaux et à une menace pour l'identité nationale, et où apparaissent parfois des touches de folklorisation des groupes minoritaires.

L'ultime question : « sommes-nous racistes ? », et la réponse, tout de suite juxtaposée à une autre question : « est-ce que nous avons peur ? », illustrent bien ce genre d'amalgame. Et la réponse : « oui, nous sommes racistes, mais nous avons de bonnes raisons de l'être, nous avons peur », représente le fondement et l'illustration même du racisme. En juxtaposant les explications de l'insécurité ainsi inventoriées — c'est la faute des femmes, c'est un effet de la dénatalité, c'est un problème d'immigration —, on produit leur annulation mutuelle. On assiste alors à des « jeux de renvois entre responsables, usagers, victimes, etc. L'insécurité apparaît frappée d'une équivocité qui semble interdire tout discours rationnel à son sujet » (Ackerman et autres, 1983 : 15).

L'émission « Droit de parole » du 17 novembre 1989, diffusée à Radio-Québec, portait sur la question suivante : « faut-il refuser l'entrée au Québec aux immigrants qui ne parlent pas français ? » Alors que les personnes invitées sur le plateau ont été très nombreuses à répondre par la négative en précisant que le gouvernement du Québec devait « instituer une politique linguistique claire et limpide », à la fin de l'émission, 1200 téléspectateurs sur 1500 avaient téléphoné pour répondre par l'affirmative. Ce genre de situation, même s'il s'agit d'un effet médiatique, n'en encourage pas moins la forma-

tion dans la société d'un consensus qui pourrait devenir hostile et défavorable à l'immigration, surtout lorsqu'on lie la question linguistique à celle d'un « seuil de tolérance » envers les immigrants. Même si ce type de discours pose plus globalement la question de la place économique, politique ou culturelle des immigrants dans la société, les peurs, elles, restent bien réelles.

C'est à partir d'une autre émission, « Première ligne », animée par Dominique Payette et diffusée à Radio-Québec le 9 janvier 1989, que nous avons vu s'étaler les grandes peurs des Québécois face à l'immigration et que nous allons pouvoir affiner l'analyse du phénomène de l'insécurité. Il ne s'agit pas ici de justifier ces peurs et les discours qui vont s'y rattacher mais de comprendre les mécanismes qui les lient, les figures discursives qui définissent le mot insécurité, sorte de « fourre-tout aux contours flous et changeants, dont la vertu est justement de présenter un état général, une menace constante, multiforme » (Coing et Meunier, 1980 : 28).

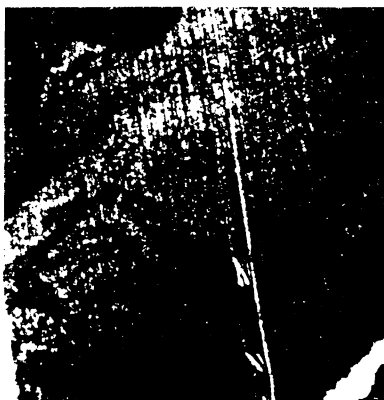
Étrangement, ces cinq grandes peurs⁸ présentent, dans une collection hétéroclite, un seul et même problème : l'insécurité, dont la cible est tout aussi hétérogène et floue. De qui a-t-on peur ? Du réfugié qui arrive à nos portes et nous demande un droit d'asile, de l'immigrant reçu qui cherche du travail, des nouveaux arrivants plus ou moins « adaptables », des rapports conflictuels entre la police et certains membres des « communautés culturelles », des « allophones », etc. La réponse n'est pas donnée clairement dans le reportage. On y parle tour à tour de la densité de la population au Canada (26 personnes au kilomètre carré), du fait que 40 % des immigrants

sont des entrepreneurs, pour ensuite affirmer: « nous ne sommes plus maîtres chez nous, malgré le déclin relatif de l'immigration et le fait que les immigrants sont plus visibles ». Le propre de l'insécurité est justement de jouer avec des mots à plusieurs sens, de généraliser la peur en plusieurs lieux du social et de garder le caractère éminent et omniprésent de la menace. Il y a une impossibilité de fixer une cible à l'insécurité.

La nouveauté de ce phénomène collectif (l'insécurité) se manifeste précisément dans la nécessité de simuler la menace. La simuler discursivement dans diverses figures de bouc émissaire, la simuler pratiquement dans toutes sortes de manipulations par quoi on actualise le sentiment que, partout et à tout moment, tout peut arriver (Ackermann et autres, 1983 : 18).

En ce sens, on se retrouve face à un phénomène qui s'apparente à la rumeur, qui travaille sur un espace collectif où le degré de socialité entre groupes sociaux est très bas. La circulation des récits de telles peurs ne conduit pas à leur comparaison, mais plutôt à leur juxtaposition et nous empêche, par ce fait même, de saisir leur fonctionnement explicite. Par contre, ces mécanismes d'amalgame, de diversification ou de non-identification précise des cibles, d'hétérogénéité des discours sont terriblement efficaces pour engendrer la peur.

La peur d'être envahi, par exemple, qui présuppose dans l'imaginaire collectif et individuel la hantise d'une « horde de barbares », ou de « Huns des temps modernes »⁹, venus d'on ne sait où et qui vont perturber l'ordre social établi, existe et a existé pour toutes les sociétés. En fait, devant la brusque rupture d'un consensus social assumé, c'est un sentiment d'abandon qu'on éprouve, la nostalgie d'un État qui n'est plus en mesure d'assu-



rer l'ordre, la justice, la sécurité des citoyennes et citoyens. Ce genre de discours finit par constituer la population en communauté de victimes, d'orphelins. Les gens vivent en quelque sorte un deuil. Si l'on considère qu'une société ne peut exister sans frontières séparant nettement ordre et désordre, norme et délinquance, etc., cette peur d'être envahi correspond à une contestation implicite de l'État et de son incapacité de maintenir ou de rendre visible cette démarcation. Un tel discours finit par donner une image de la société où seul fonctionne le bipôle appartenance-non-appartenance.

Prenons par exemple la question des Turcs¹⁰ entrés au Québec en 1986-1987. Alors qu'au départ ils étaient censés avoir envahi notre société, que l'on commençait à semer le trouble dans l'opinion publique en traçant des frontières idéologiques entre réfugiés, faux réfugiés, immigrants illégaux, émigration clandestine, etc., un an plus tard, la menace d'invasion était devenue nettement moins forte et a même fini par se transformer en courant de sympathie et de solidarité envers « nos » Turcs menacés de déportation par le ministère de l'Immigration. Caméras braquées sur des enfants turcs qui avaient appris le français, sur des poignées de

maines entre Turcs et Québécois, sur les larmes versées de part et d'autre, les images d'une société capable de s'ouvrir aux autres et de faire preuve d'humanité et de cœur sont venues supplanter celles des « vagues » de « réfugiés » déferlant sur nos terres. On pourrait ainsi multiplier les exemples d'invasion, des Tamouls (les 152 « boat people » de Terre-Neuve en août 1986) au « flot record de réfugiés panaméens » (*La Presse*, 1^{er} et 6 septembre 1988), en passant par la « filière » roumaine arrivée par conteneurs en 1991-1992 (*La Presse*, 3 septembre et 27 octobre 1992; *Le Devoir*, 4 janvier 1993).

Il est intéressant de noter que les discours aussi bien médiatiques que politiques se référant à cette peur de l'invasion sont très fortement marqués par une dramatisation outrancière des faits. D'un côté, pour faire allusion aux réfugiés, on s'exprime en termes de vague qui déferle, de menace, de bouchons aux postes frontalière, de perte de contrôle des services d'immigration, etc.; de l'autre côté, pour faire face à ces vagues (ici, les « vrais » ou les « faux » réfugiés perdent totalement leur individualité, leur identité), on prend toutes sortes de mesures de protection (services d'accueil, loi C-86, répartition des budgets fédéral et provincial, etc.). Comme le soulignent Coing et Meunier (1980 : 25), « le discours sur l'insécurité a, pour le pouvoir, nécessairement deux faces, l'une inquiétante, l'autre rassurante ; il faut montrer que la situation est grave, pour justifier les mesures répressives ou préventives ; mais il faut nécessairement aussi, face au « danger », montrer l'efficacité des mesures prises, et donc que tout va mieux ».

Et c'est ainsi que l'insécurité ne se réduit plus à l'existence

d'une criminalité, d'une délinquance ou d'une peur, mais plutôt à un ensemble très vaste de risques qu'on ne peut pas contrer par de simples mesures de sécurité. En faisant référence tout d'abord à une insécurité générale (l'invasion), à une autre économique (le vol du travail), à une forme d'insécurité linguistique (la capacité d'intégration), à des problèmes de sécurité urbaine (conflits interethniques), pour terminer par l'insécurité identitaire, on évoque un méandre de maux, très englobant au niveau du discours mais très restreint par rapport aux faits concrets qu'il prend en charge. Le phénomène de l'insécurité apparaît alors comme un thème très unificateur pour la société, dans la mesure où il permet de faire permuter les causes et les effets dans des discours qui annoncent à la fois le danger d'une dégradation des rapports sociaux et la nécessité d'y remédier par un accroissement du contrôle ou une meilleure gestion des risques. C'est ce que Ackermann et autres (1983: 42-43) appellent « le sentiment du "déjà joué" qui se manifeste chaque fois que la peur des citoyens est invoquée pour accroître des mesures de contrôle ou de sécurité [...] avec des discours qui permettent de perpétuer une scénographie infinie de la société ».

Une dernière remarque concerne cette manière singulière qu'a ce phénomène de l'insécurité face à l'immigration de construire des discours apeurants qui finissent par renforcer l'imaginaire collectif d'un État complice, de médias complaisants, jouant sur la dramatisation, d'un rapport société-État qui est de l'ordre de l'exclusion. Reprenons l'exemple de « nos » réfugiés, qui en plus de déferler par vagues successives ont pratiquement toujours des caractéristiques de « fraudeurs » (Laroche, 1992; Gruda, 1992)¹¹, coûtent cher aux contribuables (Roberge, 1986) et sont

donc susceptibles de « nous » voler nos jobs. Le nombre de réfugiés admis au Québec depuis 1987 (tableau 3) représente à peine 20 % du total des immigrants admis, les indépendants étant largement en tête, avec près de 55 % du total. D'autres chiffres concernant la répartition des réfugiés dans le monde (tableau 4), mouvement qui s'amplifie de jour en jour, montrent que, contrairement aux idées reçues, ce sont surtout les pays du Tiers Monde, comme le Pakistan, l'Iran, le Soudan et la Somalie, qui accueillent le plus de réfugiés, le Canada ayant rétro-

TABLEAU 3 — Immigrants admis au Québec, par catégorie, 1987-1991^a

Catégorie	1987	1988	1989	1990	1991		1987-1991	
					N	%	N	%
INDÉPENDANTS	16 034	14 413	19 734	24 673	23 168	45,1	98 022	54,7
Retraités	311	328	402	489	443	0,9	1 973	1,1
Gens d'affaires	4 223	5 924	7 461	6 353	5 075	9,9	29 036	16,2
Autres indépendants	10 263	6 971	9 806	14 446	14 618	28,4	56 104	31,3
Parents aidés	1 237	1 190	2 065	3 385	3 032	5,9	10 909	6,1
FAMILLE	7 631	7 750	9 333	9 203	12 751	24,8	46 668	26,1
RÉFUGIÉS	3 157	3 626	5 104	6 966	15 501	30,1	34 354	19,2
TOTAL	26 822	25 789	34 171	40 842	51 420	100,0	179 044	100,0

a. Source : MCCI, Statistiques sur l'immigration, 1992. 1991 : données préliminaires.

TABLEAU 4 — Répartition des réfugiés dans le monde dans les dix premiers pays d'accueil, décembre 1986 et décembre 1989

	1986		1989
1. Pakistan	2 702 500	1. Pakistan	3 257 600
2. Iran	2 300 000	2. Iran	2 850 000
3. Soudan	1 164 000	3. USA	1 000 000
4. USA	1 000 000	4. Somalie	834 000
5. Somalie	700 000	5. Soudan	745 000
6. Canada	353 000	6. Éthiopie	679 500
7. Zaïre	283 000	7. Malawi	628 150
8. Chine	279 800	8. Canada	380 200
9. Burundi	267 500	9. Mexique	356 400
10. Tanzanie	212 900	10. Zaïre	340 000

Sources : « Réfugiés », décembre 1986, no 36, p. 22. « Réfugiés », « Carte du monde du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés », décembre 1989, no 71, p. 22 et 23.

gradé de la sixième place à la huitième place de 1986 à 1989.

Bien sûr, ces chiffres, s'ils peuvent montrer que nous ne sommes pas envahis par les réfugiés et autres étrangers, ne sont pas suffisants pour désamorcer les peurs existantes. Il n'empêche que cette fragmentation de l'immigration et des immigrants à la seule catégorie des réfugiés et la tendance à parler du racisme seulement en référence aux brutalités policières deviennent des manières de construire un imaginaire social, de souligner sans cesse une altérité inquiétante, potentiellement dangereuse. Cette manière de percevoir et d'organiser des faits bien réels (la montée du nombre de réfugiés dans le monde ou la violence policière à l'égard de certains groupes minoritaires, par exemple) permet alors de voir l'insécurité comme un mythe :

Ce que le mythe vole, c'est l'ambiguïté du langage (et du comportement), sa polysémie justement (qu'il remplace par l'amalgame), sa capacité à symboliser activement — et à dynamiser — les contradictions dans lesquelles il se débat. L'insécurité vole leur peur aux gens comme l'hôpital leur vole leur mort (Coing et Meunier, 1980 : 237).

Nous venons de voir qu'effectivement les peurs des Québécois face à l'immigration fonctionnent sur des discours qui posent l'insécurité face à l'immigration comme un constat, un allant-de-soi, sans apporter d'explications. Ils travestissent la réalité de l'immigration, en la présentant comme un phénomène anormal, voire pathologique, comme une invasion. Par cet amalgame entre les peurs insaisissables, généralisantes et les faits concrets d'agression dans nos sociétés, ces discours refusent toute analyse des conditions dans lesquelles les conflits apparaissent, interdisent la différenciation des

peurs. Le sentiment d'être envahi n'est pourtant pas le même que celui de se faire voler sa job... De plus, ils dramatisent les rapports sociaux sans offrir d'alternative, en occultant par exemple les causes réelles de la crise urbaine, les conditions de la concurrence sur le marché du travail entre population immigrante et population non immigrante. Le problème, c'est toujours l'autre. Et, comme l'explique Colette Guillaumin (1992), cette altérité naturalisée, qui permet au dominant d'assigner à l'autre une place dont il ne sera pas toléré qu'il bouge, occulte la relation fondamentale entre dominants et dominés. C'est le cas particulier de certains discours médiatiques, comme nous allons le voir maintenant, qui finissent par voiler les enjeux et les défis de l'immigration dans une société.

Les médias ou comment peut-on intégrer tout en excluant ?

Ces effets de dramatisation de la scène sociale, auxquels les médias participent amplement, comme le montrent certaines études (Gusse, 1991 ; Hall, 1982 ; Perotti, 1993 ; Stoiciu et Brosseau, 1989 ; Van Dijk, 1988 ; Van Dijk et Smitherman-Donaldson, 1988), entraînent une perception discriminatoire, voire « raciste », de l'immigration et des immigrants au sein de la population. Parmi les points saillants que révèlent ces études sur la presse écrite et télévisuelle en Europe et au Québec, on retrouve une représentation des groupes minoritaires comme des gens à problèmes, d'où l'idée d'un seuil de tolérance envers les étrangers, et une information qui légitime le pouvoir de la majorité blanche, sa position de dominant, et crée un consensus défavorable et des préjugés envers les minorités

ethniques. En particulier, Isabelle Gusse (1991)¹² a montré comment deux quotidiens québécois ont joué un rôle actif et central dans la reproduction des rapports de domination au sein de la société d'accueil et surtout comment « ils orientent et produisent leurs récits à partir de manœuvres ou de modalités opératoires du discours dominant (légitimation, dissimulation, fragmentation, réification) qui en déforment le sens » (p. 33). Ici, comme ailleurs en Europe, le travail des médias, qui excluent certains groupes sociaux et discréditent ou déforment l'image des groupes minoritaires, pourrait effectivement renforcer l'idée d'une insécurité grandissante. Si les discours médiatiques et politiques ont réussi à désapproprier le corps social de sa possibilité de dramatisation, l'insécurité, avec ses multiples peurs, continue, elle, à animer une forme dégradée de rapports sociaux.

Il est tout à fait invraisemblable et hypothétique, en effet, que le pouvoir soit à lui seul en mesure d'affoler les gens (il cherche plutôt à asseoir son autorité par certaines opérations de panique) ou que les médias puissent produire cette peur (même par quelques épouvantes spectaculaires et ponctuelles ; de toute façon ils n'ont pas les moyens d'alimenter à long terme un malaise qui manifeste une durée historique). Les enjeux de l'insécurité face à l'immigration sont donc à chercher ailleurs. Peut-être pourrions-nous y voir les moyens de gestion d'une transformation de la société. Comme le soulignent Ackermann et autres (1983 : 112),

Quand une instance politique n'a d'autre enjeu que récupérer le pouvoir, quand elle n'a pas au sens large de projet de société, elle use du discours de l'insécurité. [...] L'insécurité, notion équivoque et applicable à tous les secteurs de l'activité

comme à toutes les pratiques de la vie quotidienne, est manipulable aisément. Elle permet de gérer la crise, individuellement pour la supporter, collectivement pour la faire oublier.

Les enjeux sociaux de l'immigration pour la société québécoise sont donc multiples. Certains considèrent le phénomène de l'immigration comme un atout essentiel au développement du Québec ; ils veulent éviter de dramatiser les rapports sociaux entre Québécois majoritaires et autres groupes minoritaires et luttent contre la vision d'une nation ethniquement homogène (GRES, 1993). D'autres voient la nécessité de sortir des simples gestes d'ouverture, qui n'ont pas permis de créer « un ensemble d'infrastructures et de programmes suffisamment bien financés et adaptés aux besoins et problèmes de la population immigrée ou réfugiée » (McAll, 1991 : 36). D'autres, enfin, soulignent qu'il y a un travail à faire sur et avec les médias comme « agents socialisateurs et intégrateurs » des populations immigrées (Perotti, 1993).

Il reste que ce phénomène de l'insécurité face à l'immigration, par les discours qu'il sous-tend et les amalgames qu'il suscite, est un lieu où il est possible de cerner le malaise social à la lumière des crises qui traversent une société. Son caractère équivo-

que, cette manière de concevoir l'autre comme une menace permanente, permet des changements de plans constants entre les discours, les actes réels et les attitudes. C'est sans doute normal d'avoir peur. Il reste qu'il est difficile d'en parler, autrement que par des discours basés sur ces couples que forment sécurité et insécurité, appartenance et non-appartenance, etc. Si la question de l'immigration nous dérange, c'est sans doute, comme l'affirme Pierre Monette (1992), parce qu'« elle nous oblige à répondre de ce que nous sommes, à poser les vraies questions de notre identité ». Selon lui, il s'agit de comprendre l'avenir de la culture québécoise en un « devenir-immigrant » dans le contexte de l'américanité. Plutôt que d'utiliser la peur des gens pour parler d'immigration, de différencier pour exclure, de vouloir distinguer les « vrais » Québécois « de souche » et les autres, ce qui revient à promouvoir une identité fondée sur une vision essentialiste de l'ethnie de la nation, il serait plus intéressant de voir comment le Québec, qui a opté pour un modèle de société pluraliste et inclusif, pourra, dans les années à venir d'internationalisation grandissante des mouvements migratoires, redéfinir les frontières ethniques de sa société. Les défis à relever, comme une plus grande égalité socio-économique des citoyens et citoyennes, ou le combat quotidien des pratiques et idéologies racistes et sexistes qui maintiennent des inégalités, sont nettement plus importants que la gestion d'une insécurité équivoque. Bref, il semble plus urgent pour le Québec et le Canada de demain de concrétiser un modèle de société où peuvent se côtoyer harmonieusement diverses iden-

tités que de jouer sur les peurs des gens face à l'immigration.

Myriame El Yamani,
avec la collaboration
de Danielle Juteau
et de Marie McAndrew,
CEETUM (Centre
d'études ethniques de
l'Université de Montréal)

Notes

- 1 Sondage effectué du 16 au 22 février 1993 auprès de 1501 adultes, et publié dans *La Presse* (11 avril 1993 : 1), sous le titre « L'intolérance raciale est présente au pays ».
- 2 Diverses études et enquêtes témoignent, à l'encontre de ce dernier sondage, d'une progression notable des attitudes favorables à l'immigration et à la diversité ethnique, « raciale » et culturelle au sein de la population québécoise et canadienne depuis une vingtaine d'années. Notamment, selon le rapport du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration (CCCI, 1988), qui analyse les résultats des sondages d'opinion sur l'immigration au Québec et au Canada de 1952 à 1988, 40 % des répondants sont favorables au maintien du niveau actuel de l'immigration et 10 % à 15 % optent pour une hausse des admissions d'immigrants chaque année.
- 3 Voir notamment l'analyse de cette notion par De Rudder-Paurd (1980).
- 4 Le parti d'extrême droite en France, le Front national, en avait d'ailleurs fait un de ses slogans d'élection : 3 millions de chômeurs = 3 millions d'immigrés. Le Québec et le Canada utilisent plutôt le discours de l'atout économique pour parler de l'immigration. C'est beaucoup plus dans une approche d'incitation de la population québécoise et canadienne à l'action et à la compréhension envers les étrangers que se situent certains discours politiques. En témoignent les affiches que l'on voit dans le métro de Montréal (« Le racisme, si vous n'y mettez pas fin, qui le fera ? » [Multiculturalisme et citoyenneté Canada]) ou encore les propos de la Ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec sur la diversité ethnique à encourager chez les créateurs (*Le Devoir*, 5 mars 1993 : A-2) et dans les régions (*La Tribune*, 4 novembre 1992 : A-2).

- ⁵ La population étrangère totale représentait, en 1987, 4 % de la population totale de la Communauté européenne, la Belgique étant le pays qui reçoit le plus d'étrangers (8,6 %). La population étrangère non communautaire représentait seulement 2,43 % de la population totale. Dans ce cas-ci, c'est l'Allemagne qui reçoit le plus grand nombre de personnes (5,3 %), suivie de près par la France (4 %). Voir Lebon, 1991.
- ⁶ Par rapport à la population totale du Québec et du Canada, la part de la population immigrante atteignait (respectivement) 7,8 % et 15,3 % en 1971, 8,1 % et 15,9 % en 1981, 8,2 % et 15,6 % en 1986, et 8,7 % et 16,1 % en 1991.
- ⁷ Selon le recensement canadien de 1986, au Québec, le pourcentage de personnes ayant moins de sept ans de scolarité est plus élevé au sein de la population immigrante (21,3 %) que dans la population non immigrante (11,6 %), alors que 17,4 % de la population immigrante détient un diplôme universitaire, contre 10,4 % de la population non immigrante.
- ⁸ Énumérées dans l'introduction.
- ⁹ Claude Gravel, « Les envahisseurs », *La Presse*, 11 janvier 1987 : A-5.
- ¹⁰ Voir dans la bibliographie quelques articles recensés dans *La Presse* et dans *Le Devoir* sur cette « invasion » turque.
- ¹¹ Il s'agissait de Somaliens et de Nigériens qui n'étaient pas en fait des réfugiés en attente de statut, mais des résidents du Canada en attente d'un statut d'immigrant reçu.
- ¹² Dans son étude de la couverture de presse de l'immigration par deux quotidiens québécois, Isabelle Gusse a analysé 855 articles, plus particulièrement ceux qui avaient trait au racisme et aux réfugiés (qui occupent une place importante dans la couverture de presse).

Bibliographie

- ACKERMANN, W., R. DULONG et H.-P. JEUDY. 1983. *Imaginaires de l'insécurité*. Paris, Librairie des Méridiens, « Réponses sociologiques », 122 pages.
- AFP. 1986. « L'émigration clandestine turque vers le Canada ressortit davantage à la misère qu'à l'escroquerie », *La Presse*, 6 décembre : A-14.
- BARTHES, R. 1957. *Mythologies*. Paris, Seuil, « Points », 247 pages.
- BOUVIER, R. 1993. « L'émigration par conteneur : une aventure périlleuse », *Le Devoir*, 4 janvier : 1 et 4.
- CAUCHON, P. 1992. « Immigration record en 91 au Québec », *Le Devoir*, 30 juin : 1 et 4.
- CCCI (Conseil des communautés culturelles et de l'immigration). 1988. *L'Immigration et l'opinion publique*. Gouvernement du Québec, septembre, 41 pages.
- CLÉMENT, E. 1992. « Dix-neuf autres Roumains en quête d'une vie meilleure arrivent à Montréal par conteneurs », *La Presse*, 3 septembre : A-3.
- COING, H., et C. MEUNIER. 1980. *Insécurité urbaine ? Une arme pour le pouvoir*. Paris, Anthropos, 240 pages.
- COLPRON, S. 1992. « La SQ a perdu la trace des Nigériens accusés de fraude aux dépens de l'aide sociale », *La Presse*, 21 octobre : A-5.
- COLPRON, S. 1992. « Les ressortissants somaliens accusés de fraude vivent ici depuis des années », *La Presse*, 2 octobre : A-5.
- COLPRON, S. 1992. « Passagers clandestins : la filière roumaine est très active », *La Presse*, 27 octobre : B-1.
- CORMIER, G. 1986. « Ces nouveaux "boat people" », *La Presse*, 14 août : B-2.
- DE RUDDER-PAURD, V. 1980. « La tolérance s'arrête au seuil », *Pluriel*, 21 : 3-13.
- GRAVEL, C. 1987. « Les envahisseurs », *La Presse*, 11 janvier : A-5.
- GRES. 1993. « Immigration et relations ethniques au Québec : un pluralisme en devenir », dans G. DAIGLE. *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*. Montréal, PUM : 451-481.
- GRUDA, A. 1992. « Les fraudeurs venus d'ailleurs », *La Presse*, 2 octobre : B-2.
- GUILLAUMIN, C. 1992. *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*. Paris, Éd. Côté-femmes, 239 pages.
- GUSSE, I. 1991. *Le Racisme dans la presse écrite. Analyses des pratiques discursives à partir desquelles La Presse et Le Devoir construisent leurs récits journalistiques sur l'immigration et les immigrants de janvier 1987 à juin 1989*. Montréal, Université du Québec à Montréal, mémoire de maîtrise en communications, 171 pages.
- HALL, S. 1982. « The Rediscovery of "Ideology": Return of the Repressed in the Media Studies », dans M. GUREVITCH, T. BENNETT, J. CURRAN ET J. WOOLLACOTT, éd. *Culture, Society and the Media*. Londres, Methuen : 56-89.
- HARGREAVES, A. G. 1992. « La responsabilité des médias dans l'image des populations immigrées », *Migrations société*, CIEMI, 4, 22-23, juillet-octobre : 99-103.
- IMMIGRATION CANADA. 1993. *Consultations sur l'immigration 1993*. Statistiques d'immigration. Ottawa, 49 pages.
- JUTEAU, D. 1986. « L'État et ses immigrés : de l'immigration aux communautés culturelles », dans GUILLAUME et autres. *Minorités et État*. Bordeaux et Québec, PUB et PUL : 35-50.
- JUTEAU, D., et M. McANDREW. 1992. « Projet national, immigration et intégration dans un Québec souverain », *Sociologie et sociétés*, 24, 2 : 161-180.
- LAMON, G. 1988. « 185 Panaméens débarquent », *La Presse*, 6 septembre : A-1 et A-2.
- LAPORTE, Marcel. 1992. « Deux cents réfugiés somaliens auraient fraudé l'aide sociale de 20 millions », *La Presse*, 1er octobre : A-1-A-2.
- LEBLANC, G. 1988. « Nos Turcs », *La Presse*, 25 mars : A-5.
- LEBON, André. 1991. « Ressortissants communautaires et étrangers originaires des pays tiers dans l'Europe des douze », *Revue européenne des migrations internationales*, 6, 1.
- LECLERC, J.-C. 1986. « "Boat People" à Terre-Neuve », *Le Devoir*, 14 août : 6.
- LECLERC, J.-C. 1987. « Pas d'invasion encore », *Le Devoir*, 7 janvier : 16.
- LECLERC, J.-C. 1988. « Dédramatisons », *Le Devoir*, 17 mars : 10.
- MANÇO, U. 1992. « L'avenir incertain des communautés immigrées », *Le Monde diplomatique*, novembre : 8.
- McALL, C. 1991. *Au-delà de la culture : le Québec contemporain et l'immigration*. Ottawa, Conseil économique du Canada, 45 pages.
- MCCI (Ministère des Communautés culturelles et de l'immigration). 1990. *Au Québec : pour bâtir ensemble. Énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*. Québec.
- MCCI (Ministère des Communautés culturelles et de l'immigration). 1992. *Le Québec en mouvement*. Statistiques sur l'immigration. Montréal.
- MONETTE, P. 1992. « Nous sommes tous des immigrants », *Le Devoir*, 10 juillet : B-8.
- PARÉ, I. 1988. « Flot record de réfugiés panaméens », *Le Devoir*, 1er septembre : 3.
- PEROTTI, A. 1993. « Le rôle des mass-médias dans l'intégration des populations immigrées ou comment peut-on

intégrer en excluant ? », *L'Agenda culturel*, 110-111, janvier-février : 3-7. Bruxelles, Centre bruxellois d'action interculturelle.

ROBERGE, H. 1986. « Les étrangers en attente de statut coûtent \$2,5 millions par mois au Bien-être social », *La Presse*, 21 décembre : A-1 et A-2.

ST-JEAN, G. 1986. « Les réfugiés tamouls sont partis d'Allemagne de l'Ouest », *La Presse*, 17 août : A-3.

STOICIU, G., et O. BROSSEAU. 1989. *La Différence. Comment l'écrire, comment la vivre ?* Montréal, Humanitas/Nouvelle optique, « Circonstances », 246 pages.

TREMBLAY, A. 1991. *La Discrimination envers les minorités visibles*. Conseil québécois de la recherche sociale, 182 pages.

VAN DIJK, T. A., et G. SMITHERMAN-DONALDSON. 1988. *Discourse and Discrimination*. Détroit, Wayne State University Press, 263 pages.

VAN DIJK, T. A. 1988. *New Analysis: Case Studies on International and National News in the Press*. Hillsdale, New Jersey, Hove and London, 294 pages.